Suite—Service Commémoratif.

gieuse suffisante et il demande qu'avant tout, la religion soit bien comprise afin que dans la suite elle soit bien pratiquée. Ce zèle pour l'instruction a donné ses fruits. Voilà pourquoi aujourd'hui tant de jeunes gens n'ont pas comme beaucoup d'autres au paravant, hélas! oublié leur devoir de chrétiens. Voilà pourquoi, comme il le remarquait sur ses régistres qu'il tenait avec tant de régularité, les communions se sont multipliées d'années en années, que les églises sont plus fréquentées, que les hommes s'approchent davantage des sacrements. Dieu est mieux connu, mieux aimé, mieux servi. Vous même, vous le savez, mes frères.

Pour développer davantage l'amour de l'instruction dans l'esprit du peuple, n'a-t-il pas fondé cette Ecole d'Hiver qui déjà a fait tant de bien et est appelée à devenir la gloire de la Nouvelle-Orléans; pour augmenter la foi dans les familles, n'a-t-il pas demandé aux parents d'encourager les vocations sacerdotales, et à ce but fondé un petit séminaire, où le jeune elève se livre sérieusement aux études si multipliées qui sont d'une nécessité absolue aux prêtres catholiques.

De plus il a su pourvoir aux besoins du Diocèse en lui donnant plus de la moitié des prêtres qui maintenant travaillent à la sanctification des âmes. Fréquemment il rencontra l'obstacle, mais il fut toujours prudent, et ce qui décida son succès, c'est qu'il fut hardi «Vir sapiens et fortis». Dans les circonstances difficiles il ne se laissait point abattre, prenait au contraire l'allure du guerrier qui monte à l'assaut, se confiant dans le secours de Dieu, la grâce d'état, la puissance de la prière et les miracles de la charité chrétienne. O prêtres du Diocèse, qui parmi vous pourrait dire que pour vous il ne fut pas un père ferme et plein de bonté «Vir fortis et sapiens». Il veut savoir tout ce qui se passe dans son Dioècse, et le relevé fait de chaque paroisse lui donnera le nombre de chaque sacrement administré pendant l'année. Il demandera le compte-rendu des affaires temporelles aussi bien que des spirituelles. Les paroisses et ses prêtres voilà sa préoccupation!

Sait-il quelqu'un malade, il court pour lui donner ses conseils et l'encourager par des paroles qui sortent du cœur d'un Père et d'un Evêque, «Vir sapiens et fortis».

Salut à cet évêque qui a passé en semant le bien. Salut à cet envoyé de Dieu, ce choisi du Seigneur dans le Diocèse de qui on pourra dire toujours: Un homme sage et fort a passé, l'empreinte de son pied et de sa main est partout. «Vir sapiens et fortis». Et cet homme sage fut évidemment un homme vertueux «Verus et sermo quem audieram de virtutibus et sapientia tua.

Athanasium laudans, virtutem laudabo»: Louer Athanase c'est louer la vertu, et louer la vertu c'est parler de lui, disait St-Grégoire de Nazianze en débutant le panégyrique de l'évêque d'Alexandrie.

Aujourd'hui, on peut dire la même chose, il ne suffit que changer le nom: Louer Mgr Janssens c'est louer la vertu, et louer la vertu c'est parler de lui.

Déjà je me suis trop étendu sur la fidélité à son devoir d'évêque et de pasteur pour vous retenir trop longtemps sur ses vertus qui ne sont que l'apanage du véritable apôtre.

Rappelez-vous son énergie dans le travail «Chacun recevra sa récompense selon son travail 1 Cor. 3 8», il savait joindre à une fidélité le travail le plus exemplaire à la prière continuelle, et la prière pour être exaucée il n'ignorait pas qu'on devait l'accompagner de la pénitence.

Riche de ces belles vertus, il les cachait sous le manteau de l'humilité «Dives autem glorietur in humilitate sua»—Jac. I 10. C'est ce qui l'a glorifié et exalté à un si haut degré de charité. «Dilectus ordinavit in me charitatem»—«Et celui qui demeure dans la charité dit le Seigneur demeure en Dieu, et Dieu en lui.»—I Jean IV 16. Cette charité il l'a manifestée au dernier degré de son épanouissement, l'aumône; il aimait à soulager le pauvre et Dieu s'est souvenu de ses aumônes, car toute l'assemblée des Saints doit les chanter au Ciel.

Un mot sur chacune de ces vertus que je viens d'énumérer, et qui ont resplendi d'un vif éclat dans l'âme du Pontife défunt.

Le travail! c'était sa vie.

L'oisiveté lui était inconnue comme il nous l'a prouvé par cette activité d'action et ces entreprises incessantes et si multipliées auxquelles cependant il trouvait toujours un instant à consacrer. C'est cette volonté héroïque qui a hâté sa fin. C'est la fatigue de ses dernières années, imposée par une volonté énergique à un corps ruiné et accablé par la faiblesse et l'anémie qui a diminné ses jours. Et à ce travail de chaque jour, à ces nombreuses visites, à cette correspondance si grande à laquelle il répondait immédiatement, ajoutez encore les heures consacrées à la lecture, à l'étude; il était l'homme instruit "vir doctus" qui pouvait sur toutes questions donner son savoir et se faire écouter. "Et qui addit scientiâm, addit et laborem Eccles. I. 18." "Labora sed ora, travaillez mais priez". C'est ce qu'il a le moins oublié. Chaque jour avant l'aurore, à 5 heures, il se levait pour se préparer par au moins une demi-heure de prières à la célébration de la Sainte-Messe. Vous souvient-il encore le voir faire son action de grâces d'un quart-d'heure après la messe, assister au Chemin de la Croix, à l'Adoration du St-Sacrement, aux sermons du Carême et aux Retraites et Bénédictions? Sa piété! c'est encore son bréviaire, c'est son chapelet surtout que vous avez vu tant de fois dérouler entre ses doigts.

Ce chapelet qu'il récitait au moins trois fois le jour, et souvent davantage quand il devait prêcher, car avant chaque discours c'était un chapelet spécial qu'il voulait ajouter à ses dévotions. Comment après avoir invoqué tant de fois avec sa grande confiance, Notre Dame de P. Secours pouvait-il être abandonné d'elle.

Elle a vu l'humilité de son serviteur dans la vie active comme dans la vie privée, elle a reconnu en lui cette simplicité chrétienne et admirable qui n'était que le fruit de cette belle vertu, la pénitence.

Le jeûne, il se l'imposait tous les vendredi de l'année et le Carême entier, sans même excepter son dernier Carême de 1897, alors qu'il était déjà affaibli et mourant, et que tous lui demandaient de ne point le faire.

Ah! cet amour pour la loi de Dieu et les commandements de l'Eglise, il en fera voir la perfection dans sa charité. Charité envers Dieu! Il avait peur de ne pas l'aimer ou le faire aimer assez; il craignait l'ombre du péché et quand il entendait parler d'un crime, son visage manifestait la blessure qui était faite à son cœur. Devant lui on ne parlait mal de personne, et il savait même trouver pour le coupable les bonnes qualités qui auraient pu refaire la réputation de ce pauvre malheureux. Cette charité envers le prochain, se manifestait surtout envers le pauvre du Christ, qui dira ses aumônes! Chaque jour c'était une suite d'infortunés qui venant lui compter leurs misères, recevaient un soulagement, mais sa main droite qui donnait était ignorée de la gauche.

Demandez encore la preuve de son amour pour les pauvres à ces orphelinats et asiles qu'il visitait chaque année, au temps de Noël, afin que ces enfants délaissés puissent avoir part, eux aussi, avec l'aumône qu'il déposait secrètement dans la main de la Supérieure, aux réjouissances de la saison. Je ne parle pas des autres donations secrètes. Il en est une que je ne puis taire, c'est son offrande personnelle (provenant du bien de famille) offrande de 5000 dollars pour l'extinction de la dette du diocèse, offrande augmentée par l'abandon gratuit de tous ses honoraires comme Archevèque de la Nouvelle Orléans, et cependant par son testament il laisse tout ce qu'il possède aux œuvres de charité et de plus n'a rien touché du diocèse. N'est-ce pas là le cœur charitable qui comprend que l'aumône remet le péchés.

Ces vertus ont leur couronnement à l'heure de sa mort: et vous pourriez m'en vouloir, et justement, de ne pas entendre, en finissant, de la bouche du seul témoin oculaire la narration de la mort du Pontife si sage et si vertueux.

Quelle résignation et patience il manifeste, le 9 juin au matin, sur le bateau la Créole, pour dire à tous un adieu aimable, et leur donner avec un sourire bienveillant sa dernière bénédiction. Pourtant il souffrait, mais son cœur était le maître de son corps, et il est resté debout sur le pont du navire pour dire adieu, un adieu éternel à ceux qu'il aimait, puis à sa chère cathédrale. En passant devant elle, il a dit: "Adieu, c'est fini!"

Vous raconter sa mort m'est impossible, car j'ai peur que ce souvenir ne donne à mes yeux des larmes abondantes et à mon cœur des sanglots trop douloureux. Il faudrait pour dépeindre cette nuit du 9 au 10 juin la plume d'un Shakespeare, d'un Racine ou d'un Chénier, l'éloquence d'un Bossuet, d'un Burke, le pinceau d'un Raphaël ou d'un Michel Ange.

Quelle résignation! que de souffrances! quelle charité pour Dieu et pour tous! quelle humilité!

Vous souffrez Mgr,— "Ah! dit-il, ce n'est plus de la souffrance, c'est le martyre." Pourtant ses lèvres n'ont fait entendre aucune plainte, ses traits déjà altérés ne se sont point contractés. Mais vous pouvez deviner son martyre en voyant qu'il ne peut garder un instant la même position. Alors cette parole s'échappe de sa bouche: "Père, c'est la fin, il aurait mieux valu rester à la Nouvelle-Orléans — mais c'est fini!—Je vais mourir, c'est mieux pour moi. —Je ne serai plus bon à rien."

Par mes paroles et mes soins j'essayais de lui donner de l'espoir "Père, me répond-il, je me meurs, entendez ma confession."

Quel spectacle! Dans le milieu de la nuit, troublé seulement par le mugissement de flots, un grand évêque connu, aimé et chèri de tout un peuple, entrait en agonie. Cette agonie elle sera douloureuse comme celle de Jésus au jardin des Oliviers. "Mon Dieu, que votre volonté soit faite. Jésus, Marie, Joseph que je rende mon âme en paix en votre ste-compagnie." Les faiblesses se multiplient, les forces s'en vont, il voit que la fin est proche et lui-même demande le sacrement d'Extrême-Onction et l'Indulgence de la bonne mort, répondant à toutes les prières, avec un calme et une sénérité, qui ne viennent que du ciel; suggérant même les paroles sacrées que mes facultés et ma mémoire troublées ne pouvaient se rappeler, tellement mon cœur voulait retenir sur ses lèvres livides le dernier souffle qu'elles désiraient rendre. Oh! alors, par un dernier effort surhumain, il s'assied sur son lit d'agonie, et me dit: "Père, laissez-moi m'agenouiller." Plusieurs fois il répète cette parole, car je lui demandais en grâce de ne pas se fatiguer de la sorte. Ce n'est qu'à sa prière réitérée que je l'ai pris entre mes bras, et le voilà à genoux au pied de son lit. Le voyez-vous, ce moribond, à genoux, soutenu par son compagnon de voyage; le voyez-vous, cet évèque sage et vertueux, le regard fixé au ciel, les mains jointes, faire le sacrifice de sa vie.

"Merci mon Dieu! je suis prêt." Sa tête tombe sur mon épaule, et du regard et des lèvres il me dit: "Merci, Père;" puis de nouveau ses yeux se portent vers le ciel, et ses lèvres prononcent ces derniers mots: "Merci, mon Dieu."

Un instant après son âme était au ciel.

Me voilà seul avec un cadavre que l'on doit jeter à la mer.

Que de tribulations après les souffrances déjà supportées!

Mais l'étoile de la mer, la Vierge de Prompt-Secours a donné l'espoir du salut: c'est le Hudson qui apparait pour prendre les restes du grand archevêque. C'est le soir, alors que le soleil couchant lançait ses derniers feux: "Vidi tanquam mare vitreum mixtum igne" Apoc. XV. 2. Et je vis comme une mer de cristal mêlée de feu. Dans cette petite nacelle qui vient de quitter le Hudson, ballotée par les flots couroucés, est un Trésor précieux. Le ciel le manifeste, car il dépose dans les nues cet arc-en-ciel aux brillantes couleurs qui du mât de la Créole allait au mât du Hudson, et le frêle esquif passait sous cet arc-de-triomphe, sur la mer de cristal mêlé de feu.

Il arrive enfin aux portes de la ville ce bateau qui ramène des restes si précieux. Déjà on entend le glas funèbre qui descend du beffroi des églises voisines et plus le bateau remonte, plus la tristesse s'augmente. Ah! devant le collège St Isidore ce ne sont plus les coups de feu, les hourrahs de la joie, les drapeaux agités que l'on a aperçus il y a trois jours, ce sont les professeurs et les élèves têtes nues, à genoux sur la berge, qui prient pour celui qui n'est plus.

Devant le Couvent des Ursulines ce ne sont plus ces mouchoirs agités qui souhaitaient un heureux voyage, ce sont des yeux en pleurs qui répondent aux tristes notes de la cloche du couvent. L'Archevêché fait connaitre son deuil, et les sanglots résonnent sur l'airain. O! Cathédrale, tu fais entendre tes pleurs; tes larmes coulent au frontispice, et tes gèmissements retentissent de toutes parts dans la cité: "Il n'est plus le bien aimé de mon cœur."

Voyez ce flot humain qui remonte alors que le fleuve déroule majestueusement et comme par respect ses flots tranquilles.

Il est enfin donné, ce corps inanimé, à ceux qui veulent déposer sur son front ou à ses pieds l'hommage de leur fidèle amitié. La ville entière a contemplé son visage défiguré; et son grand ami, Mgr Van de Vyver, comme bien d'autres et tous les fidèles, a éclaté en sanglots en voyant inanimé ce soldat, à côté duquel il avait travaillé pendant de nombreuses années. Quelle multitude au transport de ses restes à la Cathédrale. C'était un triomphe. Sociétés de toutes dénominations, autorités civiles et militaires, prêtres du Diocèse et de beaucoup d'autres, évêques en grand nombre, sont venus pour être témoins de ses funérailles; et là, sous cette froide pierre, repose celui à qui nous avons dit: Adieu!

Oui, vous êtes à Dieu, Monseigneur, parce qu'il était tout pour vous. "Deus meus et omnia."

Mais du haut du ciel, n'oubliez pas votre Diocèse de la Nouvelle-Orléans. Priez Dieu de répandre sur vos enfants ses bénédictions les plus abondantes et sur votre si digne successeur, remarquable autant par sa science profonde et ses talents, que par sa piété, la protection du Seigneur. Et tous un jour, comme vous, nous pourrons dire "Merci, mon Dieu, je suis prêt, et le rendez-vous est au ciel."

FAITS DIVERS.

Température du 10 juin 1898.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7h. du matin....	84	29
Midi.....	86	30
3 P. M.....	86	30
6 P. M.....	84	29

Mariages, Naissances et Décès

Inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures:

MARIAGES—Albert Richert à Cecilia Coulon; Ben Willard à Mary Mansfield Copp; Dominique Foster, Jr à Marie Denise Gardère; John Kirder à Annie Jane Deck; Charles Traverse à Vve Charlotte Daley; William J. Riley à Alice Johnson; Joseph Lawrence à Pauline Zeller.

NAISSANCES—Mmes C. Bogel, un fils; L. E. Collet, un fils; G. Demarco, un fils; B. F. Dénéchaud, une fille; W. Eierman, une fille; F. Heinick, une fille; J. Mayer, un fils; C. Maudry, un fils; F. R Rice, un fils; A. Schaefer une fille; C. Thompson, un fils; F. J. Wille, un fils.

DÉCÈS—W. E. Slattery, 2 ans, 1121 Thalie; Vve Gertrude Duffour, 62 ans, 408 Arabella; Annie Ryan, 5 ans, 2736 Melpomène; Mme Eliza Hall, 50 ans, 1422 Camp; Herman P. Kreutz, 8 ans, hôpital de charité; Hjile Bienvenu, fleuve Mississipi; Mme Annie McKeogh, 40 ans, Mobile, Alabama; Louis Muer, 10 ans, Hôpital de Charité; Marie Nicolas, 48 ans, Robertson; près Annette; Annie Gardiner, 45 ans, 1035 Tchoupitoulas; Rebecca Williams, 13 mois, 1013 Erato; Maggie Doyle, 6 mois, 2230 Clio; C. H Rice, 2 mois, Hôpital de Charité; Octavie Anporte, 25 ans, avenue Carrollton, près du I. C. R. R.; Katie O'Leary, 11 mois, 1220 Tchoupitoulas; J. Arronye, 36 ans, 1532 Ursulines; J. K. Coughlin, 4 mois, 1914 Septième; Mme Catherine Aman, 46 ans, Moss, près Dumaine; P. Pirse, 15 jours 2222 Jackson; F. Owens, 2 ans, 253 Le Bœuf; John G. Ervine, 34 ans, 3215 Chartres.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District—Wm A. Davis vs Fidelia Davis, son épouse—demande d'un divorce.

A. Baldwin et cie vs Joseph F. Dupuy—séquestration de $435.

W. F. Patts fils et cie vs R. A. Vancleave—action en recouvrement de $2.015 58 sur un compte courant.

Thomas L. Bayne vs F. P. Stone—procès exécutif de $500.

Adèle Vedelange vs Orleans Grove No 26, United order of Druids of New Orleans—réclamation de $500.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Chas de La Bretonne.

Edward Behan—ivresse et bris de paix; $3.50 d'amende ou 20 jours de prison.

Vincent Petsiti—violation de la loi la loi relative à la vente des crevettes; $2 50 d'amende ou 20 jours de prison.

Edward Hawkins—violation de l'ordonnance 13,974; $15 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Bertha Harris, Will Johnson—bataille et bris de paix; $5 d'amende ou 20 jours de prison.

Thos F. Shine—bris de paix dans le parc de ville, $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Mis sous caution:

Emma Johnson, bris de paix et langage obscène; Mme Gus Hart, Mlle Fortuna Hart Mme Albert Alvarez, insultes et bris de paix; Louis Paquet, insultes et bris de paix; Clara E Early, actes de violence; Frank Morgan, obtention d'objets sous de faux prétextes; envoyé devant la Cour Criminelle.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Affaire de Mme M. Fisher vs la ville de la Nouvelle Orléans.

Il y a eu, hier, opposition de la part de Mme Vve A. B. Gage pour prévenir la saisie de certaines actions de la Cie des Waterworks.

Cour Criminelle de District

Section B—Juge J. C. Moïse.

Condamnations:

H. B. Barker, Alex Dominican, port d'arme cachée, $2.50 d'amende ou 1 jour de prison; Henry Hughes, attaque, $5 d'amende ou 3 jours de prison; Adèle Trépagnier, attaque, $2.50 d'amende ou 24 heures d'incarcération.

Acquitté:

Lucien Attane, violation de la loi du dimanche.

Nolle prosequi:

Kate Williams, objets volés en sa possession.

Ont plaidé non coupables:

Frank Clesi, violation de la loi du dimanche; Ed Bird, tentative de vol; Mme Dulin, violation de l'acte 85 de 1890; Bud Wilson, Wm Prophet, Charles Larazin, Wm August, vol avec effraction; Margaret Kimble, larcin.

Nouveau procès:

W. J. Walker, détournement; J. Whitmore, libelle.

Les plaidoiries dans l'affaire Fourchy ont eu lieu hier, et le juge Moïse a réservé sa décision à plus tard.

Affaire mise hors de Cour.

L'affaire de M. James B. Pelletier devant la cour criminelle vient de se terminer à son honneur, le juge Moïse ayant déclaré que l'accusation ne reposait sur aucun fondement.

Législature d'Etat.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Chambre.

Baton-Rouge, 10 juin.

La Chambre s'est réunie, hier, à midi.

La question du salaire du trésorier de ville a été de nouveau mise sur le tapis. La chambre a consenti à revenir sur sa décision antérieure.

La bill sera appelé de nouveau, mardi prochain.

Une longue discussion s'est engagée sur la question de savoir à quel point la législature avait le droit de légiférer sur les chemins de fer, attendu que la Constitution a créé une commission de chemins de fer, l'affaire a été renvoyée à la décision du comité judiciaire.

MM. Chaffe et Hudson ont fait un rapport de minorité.

MM. Wilkinson, Bryant et Claiborne représentaient la majorité qui l'a emporté.

Il a été décidé que l'assemblée législative avait pleinement le droit de légiférer en matière de chemin de fer.

Plusieurs annonces de bills ont été faites: par M. Parker, en vue de créer un bureau des charités et corrections.

Par M. Todd, en vue de rembourser à l'agent fiscal l'argent qu'il a avancé pour arrêter les progrès de la fièvre jaune.

L'Orateur a nommé MM. Wade, Garvey et D. W. Pipes, pour aller inspecter l'Hôtel Royal.

La Chambre a aussi adopté le bill fin Sénat autorisant la levée d'une taxe de $1, sur le coton, dans le cinquième district des levées.

Sénat.

Le Sénat s'est réuni, hier, à midi.

Le sénateur Lowey présidait, en l'absence du lieutenant gouverneur, en visite à Napoléonville.

Plusieurs bills ont été présentés par MM. Hall et Barrett. M. Barrett demande la création d'un Bureau des corrections.

Le bill élévant à $1200 par an, le salaire du sergent d'armes, a été définitivement adopté.

M. Murphy et M. St. Paul ont été nommés membres du comité chargé d'inspecter l'Hôtel Royal.

Le sénat s'est ensuite ajourné à lundi.

Le cerveau cesse de travailler.

Le cerveau ne travaillera de manière à rapporter argent et succès à son possesseur qu'à la condition d'être convenablement nourri. Il est un fait prouvé par le temps, et que l'on devrait considérer, c'est que la nourriture qui lui convient se trouve dans le Postum Coffee Food, et ceci est démontré par l'augmentation des forces physiques et mentales lorsque l'on a fait usage du Postum pendant 10 jours ou deux semaines. Une nourriture choisie, et non des drogues, est le mot d'ordre.

A l'Archevêché.

Il y a eu hier soir, à l'archevêché une réunion de messieurs, dans le but d'aviser aux moyens de solder la dette du diocèse, cette dette si considérable à une époque, mais de beaucoup réduite par Monseigneur Janssens et son prédécesseur.

En égard au petit nombre de messieurs présents, il n'a guère été possible d'arrêter un plan quelconque. Avaient répondu à l'appel de Mgr. Chapelle: MM. J. Gibbons, Thos. G. Rapier, Chas. Soniat, W. Stauffer, Wm. Morgan et le Dr. G. Colomb.

Chacun des assistants a émis une opinion ou fait une suggestion; mais, comme nous le disons plus haut, rien de définitif n'a été décidé. Sous peu une seconde convocation aura lieu.

ESCRIME.

Assaut d'armes.

Nous venons d'assister, coin des rues St-Pierre et Royale, à une très louable tentative de rénovation de l'art de l'escrime, jadis en grand honneur, parmi nous; aujourd'hui, parfaitement démodé. Nous en sommes, à l'heure qu'il est, au triomphe du biceps, à la glorification du coup de poing, plus ou moing bien appliqué. Peu importe l'habileté; toute la question est de savoir si votre coup de poing pèse 100, 150 ou 200 livres.

Tout le secret du succès est là Cela se décore du titre de progrès. Dieu veuille que cela ne soit pas un signe certain de décadence!

En attendant, nous ne pouvons que féliciter M. Charles Payotte, d'avoir essayé de ressusciter, de réhabiliter, cet art de l'escrime que l'on délaisse depuis trop longtemps.

Nous avons assisté, hier soir, à plusieurs passes d'armes, très intéressantes, entre M. Payotte, qui sort d'un régiment français, et M. Argongue, que nous nous rappelons avoir vu jadis se mesurer avec nos plus fines lames. Pas du tout arriéré ou encrouté, M. Argongue, malgré ses 50 ans et les 30 ans qu'il a passés à ne pas manier un fleuret. Il s'est conduit hier somme un jeune homme ayant toute la fougue que donne l'habitude de la salle.

Après la lutte au fleuret est venue la lutte à la canne dans laquelle M. le Dr G. Moore Soniat s'est mesuré avec le professeur Payotte.

Cette nouvelle joute a beaucoup amusé le public, assez peu nombreux, mais d'élite, qui se trouvait dans la salle.

Malheureusement, il n'y a eu, ni œil poché, ni bras cassé, ni victime crachant le sang, et condamnée à rendre, le lendemain, le dernier soupir. Une scène de pugilat eût attiré 3000 personnes.

Merci à M. Payotte d'avoir tenté la résurrection de l'escrime à la Nouvelle-Orléans. Nous lui en savons un gré infini.

Le Fort St. Philippe.

Nous ne savons pourquoi on a fait courir le bruit que le Fort St Philippe était en danger. Rien de pareil. Le major Quinn est aux agues. S'il y avait la moindre tentative à cet égard, il en serait immédiatement averti.

Nouveau Drapeau Arboré.

Hier, on a hissé un drapeau américain, au coin des rues Bourbon et Ursulines, au-dessus de l'épicerie de M. Joseph Elchinger, propriétaire. Il y avait foule et tout le voisinage était pavoisé.

Le juge De la Bretonne présidait la cérémonie. Plusieurs discours ont été prononcés par MM T. Gilloly, le juge Thos Ford, Laroque, J. Volrath, W. S. Williams. Mlle Joséphine Mathers était la marraine du drapeau.

L'Hudson devient propriété du gouvernement.

Le steamer Hudson, un des meilleurs de la ligne Cromwell a été acheté par le gouvernement général pour le transport des troupes de Tampa à Cuba.

Le fait a été affirmé, hier, à notre reporter par le Capt Alex Harris, agent de la ligne et par le Capt T. P. C. Halsey, qui commande le navire.

Hier matin, on y faisait les arrangements réquis pour la nouvelle mission qu'il a à remplir On le nettoyait depuis la cale jusqu'aux cabines. Il n'y aura pas de changement dans le personnel de l'équipage.

Les réservoirs d'eau fraiche sont de 7,500 gallons.

On va en ajouter d'autres pour lui assurer une provision de 25 000.

C'est le 4e navire de la ligne Cromwell qui est engagé par le gouvernement général.

Base-Ball.

St Louis, 3; Philadelphie 1.
Baltimore, 10; Louisville, 7.
Pittsburg, 6; Washington, 5.
Cincinnati, 4; Boston 3.
Chicago, 7; New York, 6.
Cleveland, 8; Brooklyn, 1.

Mort Subite.

A huit heures, hier matin, Fred Herman, un cordonnier, domicilié à l'angle des rues Trémé et Ursulines, est mort subitement, alors qu'il se trouvait rue des Français Marigny. Le coroner a fait la levée du corps, et a donné un certificat de mort causée par une congestion cérébrale.

AMUSEMENTS.

Parc Athlétique.

Pour enlever un succès, voyez-vous, il n'y a que les femmes. Voyez Zelma Rawlston. Seule, elle attire la foule au Parc Athlétique.

Certes, l'orchestre mexicain a de la valeur; mais il a besoin d'un ensemble de 30, 40 musiciens pour faire ses effets, et il y réussit, du reste, merveilleusement. Chacune de ses exécutions est saluée par des bravos.

West End.

Au West End on fait de l'art pour l'art; on y entend des chanteuses d'opéra, telles, par exemple, que Mlle Lardinois, qui est, en ce moment, la coqueluche des amateurs du West End. Après Mlle Lardinois, vient la fameuse Ame avec ses danses éblouissantes, et l'orchestre Beistedt achève la conquête du public.

ASSASSINAT.

Le caporal de police Richard T. Fitzgerald, tué par des hoodlums. L'officier Mike Hanley, grièvement blessé.

Le voisinage des rues Bonny et Alix, à Alger, a été mis en émoi, hier après-midi, vers cinq heures.

Un nommé John Finley, s'est pris de querelle avec un nègre du nom d'Ernest Brown et, quand la police est arrivée, la mêlée est devenue générale.

On a trouvé ensuite le caporal Fitzgerald tué par une balle de revolver qu'il avait reçue dans la tête, et l'officier Michael Hanley, avec la machoire fracturée. Lorsque le représentant de l'Abeille s'est rendu sur les lieux, une grande excitation régnait à Alger, au point que le chef de la sureté, craignant un lynchage, a fait transporter les trois hommes accusés du meurtre, à la station du premier precinct.

Thos E Meehan, cocher du wagon de patrouille, interrogé par notre reporter, a dit qu'il était un peu plus de cinq heures, quand il a reçu par téléphone l'ordre de se rendre en toute hâte à l'angle des rues Bonny et Alix. Le caporal Fitzgerald, qui se trouvait au poste, est parti avec le témoin. En arrivant à l'endroit indiqué, les deux hommes ont vu l'agent de police Carroll luttant contre John Finley, qui tentait de se dégager.

Le caporal Fitzgerald est parti au secours de l'agent, mais au même instant, Willie et John Leddy, deux hoodlums bien connus, ont traversé la rue pour essayer d'empêcher les agents d'emmener le prisonnier. Les frères Leddy étaient armés, chacun, d'un fusil à deux coups et d'un revolver. Willie s'est avancé sur le caporal, le fusil à la main, mais celui-ci, après une lutte, réussit à désarmer son adversaire.

Le caporal Fitzgerald a sorti alors son revolver de sa poche; mais Willie l'a saisi et, reculant de quelques pas, a fait feu. Le caporal est tombé raide mort, la face contre terre. Il avait reçu la balle au milieu du front. Les Leddy se sont alors précipités sur son cadavre et l'ont frappé à coup de crosse de fusil. Willie Leddy l'a frappé au visage, à coups de pieds.

Hanley a été jeté à terre par les hoodlums, qui lui ont brisé la machoire avec une crosse de fusil.

Meehan, voyant que les agents ne pouvaient se rendre maîtres des malfaiteurs, s'est rendu au poste et a annoncé par téléphone au chef Gaster ce qui venait de se passer.

L'officier John J. Carroll déclare qu'il se trouvait à environ deux îlets de l'endroit où le meurtre a été commis. Il a entendu un coup de feu et est parti aussitôt dans la direction de la détonation. John Finley se querellait avec Ernest Brown, un nègre. Finley tenait un revolver dans la main et le noir essayait de le désarmer.

L'agent de police Hanley est arrivé, quelques instants après. Ensemble, ils ont réussi à s'emparer de l'arme, mais Finley avait déjà envoyé quatre balles au noir, qui n'a, du reste, pas été atteint. Finley a été mis en état d'arrestation, et c'est quand le wagon de patrouille est arrivé, avec le caporal Fitzgerald, que les frères Leddy sont intervenus.

Carroll prétend que Fitzgerald essayait de tirer son revolver de sa poche quand Willie Leddy lui a arraché l'arme. Fitzgerald aurait alors saisi le fusil de Leddy et il allait l'épauler, quand Willie Leddy a tiré le coup fatal avec le revolver du caporal.

Celui-ci est tombé, et ses adversaires l'ont frappé au visage à coups de pied, à coups de crosse de fusil.

Carroll a tiré trois coups de revolver sur les hoodlums, sans les atteindre. Il s'est alors rendu chez lui, à la recherche de nouvelles cartouches.

A son retour, les Leddy avaient été arrêtés par M. Landry, qui les avait conduits au poste du huitième precinct.

Louisa Hill, une femme de couleur domiciliée rue Alex 163, se trouvait à la porte de son demeure, lorsqu'un des Leddy a tiré le coup fatal.

Nettie Marshall, Eugène Banoss, A. Leblanc, Adaletta Chapron, Georgia Pans et plusieurs autres témoins s'accordent tous à dire que Willie Leddy est celui qui a tué Fitzgerald.

Joseph Folse, couleur, était assis sur l'escalier de sa demeure, rue Séguin, 639, quelques instants avant la tragédie. Willie Leddy, en passant, l'a insulté et l'a menacé de mort. Folse s'est enfui à toutes jambes et s'est réfugié dans un magasin des environs.

Il déclare que Leddy n'était pas en état d'ivresse.

Fitzgerald, demeurait avec sa femme et deux enfants, Champs Elysées, près Villeré. Il faisait partie de la police depuis plusieurs années et jouissait de l'estime ne tous ceux qui le connaissait. Son corps a été remis à sa famille.

Hanley a été transporté chez lui, rue Delaronde, près Bonny.

Les frères Leddy demeurent rue Bonny, 535, à Alger. Il sont considérés comme des hommes extrêmement dangereux, et ils ont souvent en maille à partir avec la justice.

Lorsque les prisonniers sont arrivés à la station du premier precinct, une foule immense a encombrée les rues, mais aucune démonstration n'a été faite. Ils ont été logés dans les cellules du deuxième étage. Finley a positivement refusé de repondre à aucune question.

Wm Leddy a été le plus communicatif Il déclare qu'il avait eu une querelle avec une bande de nègre rue Bonny, et s'était rendu chez lui, afin de s'armer de son fusil En sortant de sa demeure son frère l'a suivi et ensemble ils ont été trouver les nègres, et ont renouvelé la querelle.

Les noirs ont voulu désarmer Willie, lorsque celui-ci a déchargé son fusil dans le ruisseau pour les effrayer. Le prisonnier prétend que c'est la détonation de son fusil qui attiré l'attention des agents de police. A l'arrivée du caporal Fitzgerald, une rixe générale a eu lieu. Un coup de revolver a été tiré et le caporal est tombé mortellement blessé. Le prisonnier affirme qu'il n'a pu tirer le coup, car il était armé d'un fusil et non d'un revolver.

Jas Leddy corobore le témoignage de son frère. Il ajoute que jeudi dernier une bataille avait eu lieu entre des nègres et Charles W. Bastrom, un soldat du deuxième régiment de la Louisiane

Ce dernier avait été passablement maltraité par les noirs. Finley a rencontré les mêmes nègres, hier, et c'est alors que la dispute est survenue.

L'Autopsie.

Le sous-coroner Finney a fait l'autopsie du corps, et a déclaré que la mort avait été causée par une balle de revolver penétrant la cervelle, et se logeant derrière la tête.

Le défunt était âgé de 34 ans. Le jurí suivant a signé le procès verbal: Willie Garner, T. J. Clark, Michael McCabe, Henry Labarre, W. J. Fez-Fuson.

A SAN DIEGO.

Presse Associée.

San Diego, Californie, 10 juin—Le Monterey et le Brutus, un charbonnier, qu'on avait signalé hier au large de Santa Barbara, sont actuellement près de l'entrée du port de San Diego.

A deux heures 30 les deux bâtiments se trouvaient à cinq milles environ du port.

Marchés divers

Paris, 10 juin—La rente trois pour cent est cotée à 103 francs 25 centimes.

Londres, 10 juin — Consolidés au comptant, 111 5/16; à terme 111 7/16.

Liverpool, 10 juin — Coton spot demande calme; prix en faveur de l'acheteur.

American middling fair 3 9/16d; good middling 3 3/4; American middling 3 9/16d; low middling 3 7/16d; good ordinary 3 9/32d, ordinary 3 3/32.

Ventes 8,000 balles, dont 300 pour la spéculation et l'exportation y compris 7,800 balles coton américain.

Recettes 7,800 balles tout coton américain.

Futurs—faibles à l'ouverture avec demande modérée, faibles à la cloture.

American middling l. m. c., juin 3 32; juin et juillet 3 32; juillet et août 3 32; août et septembre 3 32; septembre et octobre 3 31; octobre et novembre 3 30; novembre et décembre 3 30; décembre et janvier 3 29; janvier et février 3 39; février et mars 3 30; mars et avril 3 30.

New York, 10 juin — Coton spot—stable à la cloture.

Midling uplands 6 1/2; midling gulf 6 3/4.

Ventes 418 balles.

New York, 10 juin — Futurs stables à la cloture.

Ventes 56,700 balles.

Juin 6 45; juillet 6 46; août 6 50; septembre 6 31; octobre 6 31: novembre 6 30; décembre 6 33; janvier 6 36; février 6 38; mars 6 41.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 11 JUIN 1898.

Rivière Rouge—W. T. SCOVELL à 5 P M
Bayou Lafourche—TECHE, à 5 P M
Grand Lake et Bends—T.P. LEATHERS, 5 PM
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1043.
14 sept—3m

Telephone No 405.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
4 av—6m

Propriétaires et agents, sachez que la Pelican Excavating Co. nettoie les voutes à meilleur marché qu'aucune autre compagnie Bureau 320 Carondelet.
17 oct—1an

PAR A. A. LESSEPS, encanteur.
Montres, fusils, pistolets, revolvers, couteaux, cigares liqueurs, outils, habits, chapeaux, souliers etc etc. à l'encan.
Jeudi 30 juin 1898 à 11 h. A. M. à la Police Patrol House, nouvelle bâtisse de cour. Vente d'après l'acte No 95 de 1896. Par ordre du Bureau de police Conditions comptant.
11 juin—11 15 20.

AMUSEMENTS.